



---

## 64ème Comité exécutif du HCR

Point 3 de l'ordre du jour

### **Segment de haut niveau sur la solidarité et le partage de la charge avec les pays accueillant les réfugiés syriens**

Genève, le 30 septembre 2013

Déclaration de la Suisse

Prononcée par l'Ambassadeur Manuel Bessler,  
Délégué du Conseil fédéral pour l'aide humanitaire

---

Madame la Présidente,  
Messieurs les Ministres,  
Monsieur le Haut Commissaire,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer, au nom de la Suisse, notre profonde compassion et notre soutien indéfectible envers le peuple syrien. Avec plus de deux millions de réfugiés et quatre millions de déplacés internes, la communauté internationale se trouve face à une crise humanitaire sans précédent. Pourtant, malgré la complexité extrême de la situation, les cinq pays dont nous avons entendu le témoignage ce matin ont répondu présent. Le Liban, la Jordanie, la Turquie, l'Iraq et l'Égypte ont fait preuve d'un engagement exceptionnel, un témoignage remarquable de solidarité qui sert d'exemple au reste de la communauté internationale. Cela dit, face à un désastre humanitaire d'une telle ampleur, la réponse ne peut rester à la seule charge des Etats de la région. Il est temps pour le reste de la communauté internationale de redoubler ses efforts et de venir en aide aux pays hôtes de réfugiés syriens.

La notion du partage du fardeau est un principe auquel la Suisse est très attachée, raison pour laquelle nous répondons systématiquement et depuis de nombreuses années aux différentes crises et catastrophes qui accablent la planète. En réponse à la crise syrienne, nous avons déjà engagé 50 millions de francs suisses à travers des actions directes et un soutien financier de nombreux

partenaires. Ainsi, nous avons contribué à de nombreux projets bilatéraux ainsi qu'aux opérations d'organisations onusiennes, du Mouvement de la Croix-Rouge et Croissant-Rouge et de la société civile. Par ailleurs, nous avons mis à disposition des experts techniques dans divers domaines tels que les abris, l'eau et les projets avec composantes "cash".

Dans les mois à venir, la Suisse poursuivra ses efforts financiers et opérationnels dans le domaine humanitaire, tout en considérant les aspects de développement tel que discuté lors de la réunion de haut niveau pour les Directeurs d'urgence et les donateurs sur la crise syrienne organisée le 16 septembre à Stockholm. La Suisse est consciente qu'une approche globale est nécessaire pour répondre aux multiples impacts de la crise syrienne.

S'agissant de la réinstallation, la Suisse a décidé d'établir un contingent de 500 réfugiés dont le statut a été déterminé par le HCR en vue de leur accueil sur notre territoire. Les préparatifs pour la venue d'un premier groupe dans les semaines à venir sont en cours. Parallèlement, un allègement des mesures relatives à l'octroi de visas pour les membres des familles des citoyens syriens établis en Suisse est entré en vigueur.

Madame la Présidente,

La Suisse demande à toutes les parties au conflit de s'assurer que les règles du droit international humanitaire soient strictement respectées. Nous demandons également au gouvernement syrien et à tous les acteurs qui exercent un contrôle territorial en Syrie de permettre l'accès sans entraves de l'aide humanitaire.

En guise de conclusion, ma délégation aimerait souligner que sans efforts politiques ciblés, la situation humanitaire en Syrie et dans toute la région du Moyen-Orient continuera de se détériorer. Ainsi, nous appelons au dialogue entre les parties concernées qui favorisera une solution politique rapide, crédible et effective. Le processus politique et la voie humanitaire, bien que distincts, doivent mutuellement se soutenir. Il en va de l'avenir du peuple syrien.

Je vous remercie de votre attention